

Procédure pour ADMISSION aux Fantastiques

1. Remplir la fiche du participant (canevas) et signer les critères et exigences d'admission
2. Envoyer les documents par courriel ou par fax à l'attention de Caroline De Francesco, directrice des Fantastiques : direction.fantastiques@gmail.com ou fax 819-847-0813
3. Une fois que l'on reçoit les informations de la personne intéressée, ce dossier est classé par ***ordre de priorité** et/ou date que la demande a été faite
4. Nous vous demandons de faire tout de suite **la vérification** auprès du **Transport de la MRC** (819-843-3350) pour vous assurer de leur disponibilité pour vos demandes de journées de fréquentation. **La confirmation de date de début se fera suite à l'inscription.**
5. Quand nous évaluons qu'une place est disponible et que la personne cadre dans nos critères d'admission, nous communiquons avec le parent ou *** le responsable**
6. **Inscription** : Une **rencontre** sera alors prévue avec la personne, son responsable et la directrice des Fantastiques pour faire la visite des lieux, discuter de la mission, des activités et des différentes procédures. Vous rencontrerez aussi notre coordonnatrice pour faire l'inscription des activités.
7. Une fois l'inscription faite et les journées de fréquentation établies aux Fantastiques, nous confirmerons la date début des activités **par courriel** avec le **Transport de la MRC et le responsable**
8. Une période de probation est prévue pour permettre une évaluation de la personne à son nouvel environnement.

***L'ordre de priorité** est donné aux personnes résidant à Magog et les environs. Les personnes référées par le système de santé et les familles naturelles sont prioritaires.

***Le responsable** : Une personne qui fait le lien entre l'organisme et le participant et ce, même si la personne est autonome (obligatoire)

Membres -utilisateurs

Pour devenir membre-utilisateur (semaine ou activité), une cotisation annuelle est à payer : **\$50.00**
Si la personne décide de fréquenter le centre de façon régulière (participant semaine), il paiera un frais de fréquentation mensuel en lien avec les journées qu'il sera inscrit (prix sept 2021 à août 2022)

- 17\$ par mois pour 1 journée par semaine
- 35\$ par mois pour 2 journées par semaine
- 52\$ par mois pour 3 journées par semaine
- 70\$ par mois pour 4 journées par semaine
- 84\$ par mois pour 5 journées par semaine